



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 799 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QU'**il est impossible de rencontrer un dermatologue dans le réseau public de la santé dans les Hautes-Laurentides;

**CONSIDÉRANT QUE** les services publics les plus proches en dermatologie sont, pour la majorité des patients, à plus de 200 kilomètres;

**CONSIDÉRANT QUE** les services à Saint-Jérôme et à Lachute n'acceptent plus de nouveaux patients;

**CONSIDÉRANT** le nombre important de patients nécessitant des soins pour une maladie de la peau, des muqueuses ou des phanères;

**CONSIDÉRANT** l'urgence de diagnostiquer de manière préventive les nombreux cas de cancer;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'assurer les suivis adéquats auprès des patients, autant suite à un diagnostic qu'à une intervention chirurgicale;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'un service en dermatologie complet et adapté au besoin du milieu soit établi au sein d'un des établissements de santé publique dans les Hautes-Laurentides.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Sylvain Pagé, député de Labelle

2018-03-13  
Date de signature de l'extrait